

RÉVISION DES MANUELS SCOLAIRES.

Rapport de M. A. LÅNGFORS, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Helsinki.

J'ai cru utile de signaler, dans mon rapport présenté à la conférence de Kaunas, en 1935, le travail accompli, en vue de la révision des manuels scolaires utilisés en Finlande et dans les trois pays scandinaves, Suède, Norvège et Danemark. Ce travail, dont j'ai dès lors relaté les prolégomènes, et qui a été poursuivi notamment grâce à l'activité développée par la Société „Norden“, vient de réaliser un nouveau progrès: les critiques formulées par les comités des pays intéressés ont été réunies en un gros volume qui vient de paraître. Les livres examinés sont au nombre de 137, formant environ 160 tomes, qui se répartissent entre les quatre pays avec une moyenne d'environ 35 par pays, auxquels s'ajoutent quatre livres islandais. Dans chaque pays, un comité national composé d'historiens a examiné les livres parus dans les autres pays. Le grand nombre de manuels s'explique par le fait que dans tous ces pays le droit de publier un manuel scolaire est à peu près illimité, l'emploi dans l'enseignement du livre en question étant cependant soumis à l'approbation des autorités scolaires.

A côté des comités nationaux, il existe un comité nordique mixte.

Les erreurs constatées par le comité finlandais dans les manuels des pays voisins sont relativement insignifiantes. L'exposé des livres suédois, norvégiens et danois, respectivement, a, en revanche, suscité de nombreuses critiques dans les deux autres pays scandinaves. Le volume qui vient de paraître est une sorte de synthèse de l'histoire commune des pays voisins.

Le travail accompli en vue de l'unification des exposés des manuels scolaires des pays du nord a été relativement aisé, du fait qu'ils sont le plus souvent rédigés dans des langues dont la connaissance est assez répandue dans tous les pays en question. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de procéder à une révision similaire en Estonie, Finlande, Lettonie et Lituanie. Il faudra d'abord traduire les passages à examiner, ce qui exigera des crédits spéciaux. Le gouvernement finlandais, qui s'intéresse, comme il est naturel, à ce que tous les exposés concernant la Finlande qui paraissent à l'étranger soient aussi corrects que possible, a déjà pris deux mesures à cet effet: il a fait rédiger un précis d'histoire de Finlande susceptible de servir de base à ceux qui auront à traiter cette matière, et il a demandé, par l'entremise de ses représentants diplomatiques qu'on lui envoie, à fin d'examen, les livres scolaires utilisés dans les pays respectifs. Cette dernière mesure n'a pas encore donné les résultats espérés.

Les premières mesures à prendre par les pays réunis à la conférence de Tartu seraient donc, il me semble, de chercher à activer l'échange des livres scolaires à examiner et de signaler la nécessité d'accorder les crédits indispensables pour la mise sur pied de la révision envisagée. Pour gagner du temps, il serait sans doute utile que chaque pays, en envoyant ses manuels scolaires, y joignît, dans la mesure du possible, la traduction, dans une des grandes langues ou dans celle du pays destinataire, des passages qui entrent en considération.